



Commune de Villiers sur Orge

Plan Canicule

Loi 2004-626 du 30 juin 2004 / Décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004

Centre Communal d'Action Sociale

☎ 01 69 51 71 03 / 01 69 51 71 26

Email : ccas@vso91.fr

PRÉVENTION DES FORTES CHALEURS Fiche d'inscription sur le Registre des Personnes Fragiles Isolées

- vous êtes âgé(e)s de 65 ans et plus, et vous résidez à votre domicile
- vous êtes âgé(e)s de 60 ans et plus, reconnu(e) inapte au travail et vous résidez à votre domicile
- vous êtes handicapé(e) ou vous bénéficiez d'une pension d'invalidité

(Cocher la case concernée)

Vous pouvez, si vous le souhaitez et si vous êtes vulnérables, vous inscrire sur le registre nominatif tenu par le CCAS.

Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Date de naissance :

N° de téléphone :

Adresse :

..... 91700 VILLIERS SUR ORGE

Téléassistance : OUI • NON •

Service intervenant à domicile :

Infirmière : OUI • NON •

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom : Prénom :

N° de téléphone :

Adresse

.....

Enfant • Autre •

La loi oblige les maires à tenir un registre des personnes les plus fragiles. L'inscription, non obligatoire, relève de la plus stricte confidentialité.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) recense ces personnes. Sont concernées les personnes résidant à leur domicile, âgées de 65 ans et plus, de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail, les adultes handicapés.

Cette fiche de signalement est exclusivement limitée à la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels, intitulé par l'article L.116-3 du code de l'action sociale et des familles

En cas de changement de résidence au sein de la commune, la personne inscrite sur le registre nominatif, ou son représentant légal, communique sa nouvelle adresse au CCAS.

En cas de changement de commune de résidence, la personne inscrite sur le registre nominatif, ou son représentant légal, en informe le CCAS. Cette information vaut demande de radiation du registre nominatif.

Fiche établie :

par le demandeur •

à Villiers Sur Orge le / /

par 1 tierce personne •

Signature

(Identité et Lien avec le Demandeur)

.....

**Fiche à retourner au Centre Communal d'Action Sociale
6 rue Jean Jaurès 91700 VILLIERS SUR ORGE**

Ces données communiquées ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. Ces données sont destinées à l'usage exclusif du CCAS de Villiers/Orge, responsable du traitement de ce registre. Elle en assure la conservation, la mise à jour et la confidentialité et n'est tenu de communiquer ce registre nominatif au préfet qu'à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence

Vous pouvez vous opposer à tout moment à ce que les données vous concernant figurent dans le registre. Vous disposez en outre, d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi qu'un droit de rectification de ces données. Si vous souhaitez exercer ces droits, il vous suffit de vous adresser au CCAS de Villiers/Orge.